



Mouroux
pour VOUS



ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

CONCRETISONS *Ensemble*

VOTRE PROJET IMMOBILIER



VENDEZ ou **ACHETEZ** avec votre conseillère iad



Lucie **LOPES**

 **06 26 18 81 66**

 lucie.dossantoslopes@iadfrance.fr

éditorial

Mourousiennes, Mourousiens,

Dans notre dernier bulletin municipal, nous vous faisons part de notre incompréhension quant au retard accumulé par l'ancienne équipe municipale dans la réponse à apporter aux habitants face à la pénurie de médecins et à la nécessité d'une structure destinée à accueillir de nouveaux praticiens.

Nous nous sommes engagés envers vous à ne pas ménager nos efforts !

Pour ce faire, nous avons aménagé deux cabinets dans nos locaux communaux afin d'accueillir de nouveaux médecins.

Aussi, j'ai le grand plaisir de vous annoncer l'arrivée du premier médecin dans notre cabinet médical situé allée Jean Marc-Fresc (en face de l'école maternelle du Moulin), le Dr. Nazim TIBERGUENT que certains Mourousiens connaissent déjà.

Il est installé depuis le début du mois d'avril.

Les prises de rendez-vous sont accessibles sur le site de doctolib.

L'équipe que je représente s'est également engagée envers vous dans une démarche participative avant toutes décisions sur des projets ou modifications qui concerne le quotidien des habitants.

Cette concertation a permis, concernant le problème de la circulation autour de la future école primaire rue de la Mardotte, de dégager deux propositions de sens de circulation pour permettre l'accès des enfants à cette école en toute sécurité.

Nous prendrons en compte l'ensemble des remarques faites et le choix de la majorité.

Nous avons également mis à contribution les mourousiens pour choisir le nom de l'école, deux choix ont été proposés.

À la suite d'une demande de riverains de la rue des Chalvergnies, nous avons également proposé un sondage pour connaître l'acceptabilité de la mise en sens unique d'une partie de cette voie. Les riverains n'ont pas souhaité changer le sens de circulation de cette rue.

À travers ce présent bulletin que je vous laisse découvrir, nous faisons également le point sur la situation financière délicate que traverse la commune, sur les investissements en cours rendus nécessaires par l'accroissement de la population et de nouveaux besoins mais surtout sur la nécessité de pouvoir répondre à chaque demande.

La COVID-19 est toujours là, il est important de maintenir une vigilance et de respecter les gestes barrières.

Prenez bien soin de vous !

Bien cordialement.

”

Votre maire,

Michel SAINT-MARTIN



sommaire

- 01 ÉDITORIAL
- 02 ENFANCE, SCOLARITÉ ET PÉRISCOLAIRE
- 04 TRAVAUX, VOIRIE ET ASSAINISSEMENT
- 07 SÉCURITÉ, TRANSPORTS ET CÉRÉMONIES
- 09 LOGEMENT, SOLIDARITÉ ET ACTION SOCIALE
- 12 ENVIRONNEMENT
- 13 FINANCES
- 15 ASSOCIATIONS, JEUNESSE, AGENDA
- 17 ÉTAT CIVIL LES ÉLECTIONS
- 18 DIVERS

Directeur de publication : Mairie de Mouroux

Rédaction : Mairie de Mouroux

Photos : Mairie de Mouroux, Freepiks.com, Anne-Sylvaine Sexe

Régie Publicitaire : Groupe Média Plus Communication

Z.I. Secteur C7 Allée des Informaticiens - CS 30075

06705 Saint Laurent du Var Cedex

Tél. : 04 92 271 389 - Fax : 04 93 312 147

Site Web : www.mediaplus.com.fr

E-Mail : contact@mediaplus.com.fr

Impression : Imprimerie spéciale du Groupe Média Plus Communication

Dépot Légal : 2021

Vie municipale

► Enfance, Scolarité et Périscolaire



Bienvenue à Madame Berri-Berri, nouvelle adjointe en charge de l'enfance, des affaires scolaires et périscolaires.

► Nouvelle école rue de la Mardotte

Les travaux de la nouvelle école rue de la Mardotte ont débuté trois mois après la date initialement prévue. Les entreprises ont pris du retard, elles mettent tout en oeuvre pour assurer une ouverture en septembre 2021, mais la situation actuelle des travaux nous fait douter de cette date.

Notre commune disposera de cinq écoles : deux maternelles et trois élémentaires.

Cet établissement sera composé de huit salles de classe, d'une restauration collective et d'un service périscolaire.

Les enfants seront répartis dans ces écoles selon leur lieu de résidence.

Vous trouverez sur la page suivante le découpage déterminant le lieu d'affectation des enfants validé par le Conseil municipal.

► Inscriptions pour l'entrée en CP

Les parents dont les enfants sont actuellement en grande section de maternelle doivent procéder aux inscriptions pour la rentrée prochaine.

Pour cela, vous pouvez vous rapprocher du pôle enfance par téléphone au 01 64 75 52 52 ou par email à inscriptions@ville-mouroux.fr

► Projet de préservation de la faune et de la flore

L'accueil de loisirs élémentaire du Liéton poursuit son projet d'initiation et de sensibilisation des enfants à la nature en créant un espace dédié aux plantes et petites bêtes du potager.

Afin de rendre possible cette aventure et dans une démarche écocitoyenne, l'équipe d'animation souhaite localement faire appel à la population, aux associations, aux entreprises...

Si vous souhaitez apporter votre contribution à ce projet, rien de plus simple :

1. Voici une liste exhaustive des végétaux, outils et matériaux dont les animateurs auront besoin pour le réaliser.
2. Pour contacter et planifier un rendez-vous avec l'équipe d'animation, deux solutions : alsh@ville-mouroux.fr - 01 64 75 01 62

Potager



Vie municipale

► Quelques créations des enfants

Cabanes hérissons



Compost



Plants



► Découpage des
rues par école
pour la rentrée
2021-2022

Ecole du Moulin	Ecole des Chicotets	Ecole Fernand Picot	Ecole rue de la Mardotte	Ecole Roger Gouzy
Rue de Montrenard	Rue de l'aérodrome	Rue de Montrenard	Rue de l'aérodrome	Chemin du Bel Air
Ruelle Cri-Cri	Allée du Château d'Eau	Ruelle Cri-Cri	Allée du Château d'Eau	Passage des Pareux
Rue de Montmartin	Rue du Clos des Antes	Rue de Montmartin	Rue du Clos des Antes	Route des Parrichets
Rue de la Danserie	Rue de la Ferme de Voisins	Rue de la Danserie	Rue de la Ferme de Voisins	Rue de Champagne
Rue du Cotoy	Rue de la Trouss'Cott	Rue du Cotoy	Rue de la Trouss'Cott	Rue de Coulommiers
Rue de Bibarnoux	Rue de la Croix des Grès	Rue de Bibarnoux	Rue de la Croix des Grès	Rue de la Butte
Rue des Paruches	Rue de la Quenouille	Rue des Paruches	Rue de la Quenouille	Rue de la Croix St Claude
Rue des Vignes	Rue de la Mardotte	Rue des Vignes	Rue de la Mardotte	Rue de l'école
Rue Gambetta	Rue des Pétonias	Rue Gambetta	Rue des Pétonias	Rue des Bois Gallois
Rue du Moulin bas	Rue des Lilas	Rue du Moulin bas	Rue des Lilas	Rue des Foulons
Avenue de la Libération	Rue de la Grange aux Dîmes	AV LIBERATION	Rue de la Grange aux Dîmes	Rue des Vignerons
Rue du Noyer Grelot	Rue des Hortensias	Rue du Noyer Grelot	Rue des Hortensias	Rue du Champ Marquet
Rue Abel Leblanc	Rue de Giremoutiers	Rue Abel Leblanc	Rue de Giremoutiers	Rue du Charme
Rue des Cités	Rue des Chicotets	Rue des Cités	Rue des Chicotets	Rue du rû Fumelier
Av de la Gare	Rue du Moulin haut	Av de la Gare	Rue du Moulin haut	Rue Creuse
Chemin Lateral dit Chemin rural	Rue des Mesanges	Chemin Lateral dit Chemin rural	Rue des Mesanges	Rue Saint Vincent
Allée du Centaure	Impasse des Pinsons	Allée du Centaure	Impasse des Pinsons	
Allée du Phénix	Rue des Chardonnerets	Allée du Phénix	Rue des Chardonnerets	
Av Villeperdue	Rue de Champs Gérard	Av Villeperdue	Rue de Champs Gérard	
Chemin de la radine	Rue et résidence des Alléluïas	Chemin de la radine	Rue et résidence des Alléluïas	
Rue du Pont de l'amour	Sente des Pres De Boussols	Rue du Pont de l'amour	Sente des Pres De Boussols	
Rue du Chemin vert	Rue Roger	Rue du Chemin vert	Rue Roger	
Rue de la poste	Impasse de la Source	Rue de la poste	Impasse de la Source	
Rue Cornu	Rue du Château	Rue Cornu	Av Mal Leclerc N°IMPAIRS	
Rue des Anciennes écoles	Rue des Craboches	Rue des Anciennes écoles	Av Gal de Gaulle N° PAIRS	
Chemin des Ouches	Rue des Lombards	Chemin des Ouches		
Chemin des Ouches prolongé	Rue des Merisiers	Chemin des Ouches prolongé		
Place du portique	Rue de Rebas	Place du portique		
Rue de la Capucinerie	Rue du Bois Guyot	Rue de la Capucinerie		
Rue Robert Fournier	Rue Royale	Rue Robert Fournier		
Impasse des sapins	Rue des Masures	Impasse des sapins		
Rue du Liéton	Rue des Alsances	Rue du Liéton		
Rue du Champ Landry	Rue Michelet	Rue du Champ Landry		
Rue Truchot	Rue des Nouées	Rue Truchot		
Rue Pierre Mendes France	Rue du Ruisseau	Rue Pierre Mendes France		
Rue Jean Monet	Rue des Lavandières	Rue des Nouées		
Rue de la Cour	Rue des Meuniers	Rue Michelet		
Place de la Mairie	Rue du Bois Pouty	Rue Royale		
Av Mal Leclerc N° PAIRS	Rue du clos de Mitheuil	Rue du Bois Guyot		
Av Gal de Gaulle N° IMPAIRS	Rue des Moulins Neufs	Rue des Masures		
Rue des Chalvergues	Rue des Grands Maisons	Rue des Alsances		
Chemin du Bel Air	Rue Emile Zola	Rue Jean Monet		
Passage des Pareux	Rue des Mares	Rue du Ruisseau		
Route des Parrichets	Rue du Moulin Trochard	Rue des Lavandières		
Rue de Champagne	Rue Pidoux de Montanglaust	Rue des Meuniers		
Rue de Coulommiers	Rue de Montblu Mitheuil	Rue du Bois Pouty		
Rue de la Butte	Av de Paris	Rue des Merisiers		
Rue de la Croix St Claude	Av Mal Leclerc N°IMPAIRS	Rue de Rebas		
Rue de l'école	Av Gal de Gaulle N° PAIRS	Rue de la Cour		
Rue des Bois Gallois	Rue Chantereine	Rue du clos de Mitheuil		
Rue des Foulons	Rue aux Prêtres	Rue des Moulins Neufs		
Rue des Vignerons		Rue Emile Zola		
Rue du Champ Marquet		Rue des Mares		
Rue du Charme		Rue du Moulin Trochard		
Rue du rû Fumelier		Rue Pidoux de Montanglaust		
Rue Creuse		Rue de Montblu Mitheuil		
Rue Saint Vincent		Rue aux Prêtres		
		Place de la Mairie		
		Rue des Grands Maisons		
		Rue des Chalvergues		
		Av de Paris		
		Av Mal Leclerc N° PAIRS		
		Av Gal de Gaulle N° IMPAIRS		
		Rue du Château		
		Rue Chantereine		
		Rue des Craboches		
		Rue des Lombards		

▶ Travaux, Voirie et Assainissement

Bienvenue à notre nouveau Directeur des Services Techniques.
Mathieu MORVAN-SAVIDAN a pris en charge la direction des services techniques depuis le 15 février dernier.
Toute l'équipe municipale lui souhaite la bienvenue.

▶ Travaux RD 934

Les travaux d'aménagement des accotements (piste cyclable, trottoir et stationnement) de la RD 934 ont débuté le 22 mars. Ils sont menés par l'entreprise COLAS et ont commencé côté gauche de la chaussée en direction de Coulommiers, entre la rue de la Capucinerie et la rue Royale. Ces travaux dureront 8 semaines, puis se prolongeront jusqu'à la rue du Bois Pouty, pour une durée de 8 mois.

▶ Assainissement

Les travaux d'assainissement de la rue du Château sont lancés côté Coulommiers et côté Mouroux.

Ils se poursuivront jusqu'à fin août 2021.



▶ Passerelles parcours « bourg-gare SNCF »

Afin de sécuriser le franchissement du Grand Morin, deux passerelles vont être créées. Elles permettront la circulation des piétons, des cyclistes et des personnes à mobilité réduite. Les études de sol ont été réalisées durant le mois de février.



▶ Suivi des travaux

Les travaux d'assainissement et de réfection de la voirie rue Royale ainsi qu'aux hameaux des Parrichets et des Courrois sont terminés.

Les travaux de réfection de la voirie rue Michelet sont prévus dans les prochains mois.

L'enfouissement des réseaux électrique et de téléphone au niveau de la RD 934 a été réalisé.

La suppression des îlots centraux de la RD 934 a commencé.

Voirie

Assainissement

travaux



► École rue de la Mardotte

Suite aux intempéries de ce début d'année, les travaux de construction de l'école ont pris du retard. Les entreprises mettent tout en oeuvre pour assurer une ouverture en septembre, mais la situation actuelle des travaux nous fait douter de cette date.



► Travaux divers

École Picot : les travaux de réfection des sanitaires de l'école sont terminés.

Église : depuis plusieurs années le toit du pilier avant droit de l'église n'était plus étanche. Cela entraînait une dégradation sérieuse de celui-ci. Les travaux de couverture et de remise en état ont été effectués.



Baïa

Institut



— Créateur d'expériences soins —
Beauté et Détente

Soins du visage, Massage, Lpg cellu M6, Microblading sourcils,
Manucure, Beauté des pieds, Maquillage, Épilation, Bronzage
NOUVEAU EPILATION DÉFINITIVE

Du Mardi au Vendredi de 9h30 à 19h • Samedi de 9h30 à 18h

Baïa institut Baïa_institut www.baïa-institut.fr **01 64 20 78 76**

39 Avenue de Paris (à côté de Jardiland) 77120 Mouroux

SAINT ALGUE

SALON DE COIFFURE

Coiffeurs Visagistes & Eco Responsables



Nous travaillons avec et sans rendez vous
du mardi au vendredi de 9h30 à 19h00
Samedi de 9h00 à 18h30

**SALON RECONNU
SERVICE CLIENT
DE L'ANNÉE 2020**

Galerie du Carrefour Market
126, rue Jean Monnet - 77120 Mouroux

Tél.: 01 64 20 77 88

Rendez vous en ligne sur
www.saint-algue.com



FORFAIT ETUDIANT

**FORMATION
BOITE AUTOMATIQUE**

Nouveau forfait :
inscription ANTS et pack web

**AUTO-ECOLE
34**

**AUTO-ECOLE
A.L.S.**

Agrément E 02 077 16770
385 Avenue du Général de Gaulle
77120 MOUROUX
Tél. 01 64 75 11 70
Port : 06 80 21 37 63
autoecole34@aol.com

Agrément 17 077 0012 0
30 rue Jehan de Brie
(Bâtiment des KINÉS)
77120 COULOMMIERS
Tél. 01 64 65 02 30
Port : 06 80 21 37 63
autoecole34@aol.com

www.autoecole34.fr



► Sécurité, Transports et Cérémonies

► Vidéoprotection

Une réunion s'est tenue afin d'optimiser le déploiement de la vidéoprotection mise en place par l'ancienne municipalité.

Nous avons décidé de supprimer, de déplacer ou de réorienter certaines caméras, par exemple :

- Réorientation d'une caméra rue du Liéton, au niveau de la salle des Arts et Loisirs qui filme en permanence deux cailloux.
- Modification de caméras au niveau des écoles qui filmaient à l'origine les enfants dans les cours de récréation alors que cela est totalement interdit (caméras coupées actuellement pendant le temps scolaire).

11 caméras sont concernées par ces déplacements ou réorientations.

Toutes ces modifications ont malheureusement un coût. Pour rappel, l'installation de la vidéoprotection a coûté 516 593 € HT moins la subvention de 156 644 € HT. Nous avons dû également installer une climatisation afin de protéger le matériel informatique.

De plus, un contrat de maintenance à l'année est à prévoir pour ces 96 caméras. Certaines sociétés nous proposent un tarif de 500€ HT par caméra, soit un coût total de 48 000€ HT par an.

Rue du Liéton



Vidéoprotection



► Transports

Les travaux d'assainissement rue du Château ont entraîné la suppression de plusieurs arrêts de bus. Le Département a mis en place deux arrêts provisoires mais insuffisants.

Après une communication tardive de la Communauté d'Agglomération sur le démarrage des travaux, la commune a dû mettre en place très rapidement une ligne de transport provisoire afin de prendre en charge les 10 enfants dont les parents n'avaient aucune autre solution pour les emmener à l'école.

Merci à l'ensemble du personnel ayant permis de venir en aide aux parents.

► Cérémonies

Elles seront organisées selon les conditions sanitaires en vigueur.

► Projet de circulation école rue de la Mardotte

Nous avons travaillé pendant de nombreuses semaines sur différentes possibilités de circulation pour la sécurité de tous (riverains et écoliers).

Nous avons donc proposé à l'ensemble des riverains du quartier de la Mardotte deux projets de circulation. Les riverains avaient jusqu'au 26 mars pour donner leur avis. Le projet n°2 a été retenu. Nous vous invitons à consulter le site internet <https://www.ville-mouroux.fr/> afin de visualiser les modifications de circulation dans ce quartier.

La date précise du changement de circulation vous sera communiquée ultérieurement.

► Démarchage à domicile

Un arrêté a été pris obligeant les sociétés à se déclarer en mairie avant tout démarchage, restons vigilant.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la mairie au 01 64 03 64 00.

**CRÉATION - IMPRESSION
RÉGIE PUBLICITAIRE**

Agendas de poche et de bureau
Bulletins municipaux
Plans de ville
Guides pratiques
et touristiques
Magazines cantonaux
et intercommunaux
Mobilier urbain
Borne tactile interactive



Z.I. Secteur C7 - Allée des Informaticiens - CS 30075 - 06705 Saint Laurent du Var Cedex
Tél. : 04 92 271 389 Fax : 04 93 312 147 - E.mail : contact@mediapluscom.fr - Site : www.mediapluscom.fr

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification



• PASSEPORT POUR •

**l'eco
CITOYENNETÉ**

DES COMPORTEMENTS RESPONSABLES

Que ce soit lorsque nous faisons nos achats, dans notre logement, dans nos déplacements..., nous pouvons au quotidien, avec des gestes simples et écologiques, modifier nos comportements et protéger notre planète.

Un ouvrage responsable et engagé en matière d'environnement mis au service des collectivités pour les administrés.



▶ Logement, Solidarité et Action sociale

▶ Canicule

Comme chaque année, la commune met en place le dispositif du plan canicule du 1^{er} juin au 31 août 2021.

Il s'agit d'un registre nominatif pour les personnes âgées de 65 ans et plus ou en situation de handicap. Dans l'hypothèse d'un nouvel épisode de canicule, ces personnes seraient contactées périodiquement durant l'été afin de s'assurer de leur bien-être et de leur sécurité.

Sur simple demande, la fiche d'inscription est envoyée par voie postale aux personnes concernées qui doivent la retourner remplie si elles souhaitent figurer sur la liste des personnes à contacter en cas d'épisode caniculaire.

Plan canicule 2021
Inscription ou réactualisation sur le REGISTRE NOMINATIF

Madame Monsieur

Nom : _____
Prénoms : _____
Date de naissance : _____
Adresse : _____
N° M : _____
Adresse e-mail : _____ Perte : 77120 MOUROUX

Situation personnelle :

Personne âgée de 65 ans et plus Personne handicapée Personne âgée de 65 ans et plus et invalide au travail

Vivez-vous seul(e) ? Oui Non

Disposez-vous de la télévison ? Oui Non

Mode de déplacement dans le logement :
 ascenseur sans ascenseur ascenseur immobilisation

Périodes d'absences prévues entre le 1^{er} juin et le 31 août 2021 :

Précisez à quel(s) endroit(s) en cas d'urgence : _____
Lien de parenté : _____
N° M : _____
Possédez-vous des chiens ou chats ? Oui Non

Bénéficiaires d'un service d'aide à domicile :
 Oui Non

Prévoyez-vous de visiter à domicile : _____ Non

Coordonnées de votre médecin traitant :
Nom - Prénoms : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____

Acceptez-vous la consultation ? Oui Non

Date : _____
Signature (si tenue personnelle, nom et qualité) : _____

▶ Plan de secours pour les étudiants

La Région Île-de-France met en place un plan de secours massif pour les étudiants. La crise du Covid-19 a plongé de nombreux étudiants dans des difficultés financières et dans une détresse psychologique.

Face à cette situation, la Région met en place, dans le cadre de son programme « Région solidaire », un plan de secours composé de plusieurs mesures fortes à destination des étudiants franciliens.

▶ « Écoute Étudiants Île-de-France », plateforme de conseils et de consultations psychologiques gratuites

Les conséquences du confinement et du couvre-feu sur la santé mentale des jeunes sont lourdes.

L'Observatoire de la vie étudiante évalue à 31% les étudiants qui présenteraient des signes de détresse psychologique. Pour eux, la Région Île-de-France soutient le projet de la Fondation FondaMental « Écoute Étudiants Île-de-France ».

Cette plateforme d'écoute et d'aide gratuite propose des outils d'autoévaluation pour faire le point sur son état psychologique et des conseils de prévention. Elle permet aussi aux étudiants de bénéficier de 1 à 3 consultations psychologiques gratuites en visioconférence, prises en charge par la Région.

Plus de 150 psychologues sont mobilisés pour ce faire et la Région financera 40 000 consultations gratuites d'ici juin 2021.

Plus d'informations sur
ecouteetudiants-iledefrance.fr



Vie municipale

► Mise à disposition de logements d'urgence

Une convention a été signée avec la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) pour élargir le dispositif mis en place avec eux pour la sécurisation de logements d'insertion en expérimentation.

La Région Île-de-France, associée à la Croix-Rouge, offre aux étudiants en situation de grande précarité une solution d'hébergement rapide. Elle va ainsi mettre à leur disposition plus de 22 000 nuitées dans 4 hôtels du groupe Accor dès début février 2021 (en commençant par 2 hôtels à la porte de Saint-Ouen et à la porte de Châtillon).

L'objectif : sortir les étudiants de l'ultra-précarité du logement.

En parallèle, la Croix-Rouge travaillera avec les Crous pour trouver à chaque étudiant une solution de logement pérenne.

► Garantie de prêt étudiant

La Région se porte également garante des étudiants qui souhaitent contracter un prêt bancaire et dont les parents ne gagnent pas suffisamment pour les aider. Elle a ainsi proposé à l'État un abondement de 4 millions d'euros au dispositif de garantie nationale de prêt de l'État.

Cela permettra en 2021 de garantir 15 000 nouveaux prêts pour les étudiants franciliens auprès de banques partenaires telles que la Société générale, les Banques populaires, les Caisses d'épargne, le Crédit mutuel et le CIC.

► Aide à l'équipement informatique

Une aide est également apportée aux étudiants qui ne possèdent pas les outils numériques nécessaires pour suivre les cours à distance.

10 000 ordinateurs seront offerts aux établissements d'enseignement supérieur, en plus des 60 000 « chèques numériques » (bons d'achat de 100 euros) pour les étudiants boursiers de première année.

► Distributions alimentaires

Dès le printemps 2020, la Région Île-de-France avait mis en place des distributions alimentaires pour les étudiants les plus défavorisés.

Compte tenu de la situation sanitaire et économique, la Région soutient l'association Linkee, qui complète le dispositif régional des acteurs de la solidarité en proposant ces distributions dans l'ensemble des universités où le besoin n'est pas ou peu couvert.

Par ailleurs, la Région Île-de-France se tient aux côtés des établissements universitaires pour la reprise des cours. Elle aidera ainsi au financement de tentes de dépistages et de tests sérologiques.

► Dossiers d'aides légales

Les dossiers d'aides légales sont téléchargeables en ligne sur : servicepublic.fr

Cela concerne :

- Les instructions de demande de RSA
- Les demandes de logement social (hlm)
- L'Aide Médicale à l'Etat (AME)
- L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- L'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH)
- L'Allocation Adulte Handicapé (AAH)
- Le forfait améthyste
- Les instructions des demandes auprès de la CAF, de la Sécurité Sociale...

► Retour à l'emploi

Complémentaire de Pôle emploi, la plateforme Job 77 mise en place par le Département s'adresse potentiellement aux plus de 35 000 Seine-et-Marnais bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA).



Comment fonctionne Job77 ?

Il suffit de déposer son CV, de renseigner son lieu de résidence et d'indiquer ses souhaits de mobilité. De leur côté, les employeurs mettent en ligne les emplois à pourvoir. La plateforme rapproche ensuite les profils des candidats et les offres d'emploi. Chacun est alors informé par e-mail ou SMS et peut entamer les discussions.

C'est une plateforme gratuite utilisée aujourd'hui par plus de 435 employeurs et qui bénéficie depuis le 15 juin dernier de l'injection supplémentaire d'une sélection de plus d'un millier d'offres de Pôle emploi, mises à jour quotidiennement.

N'hésitez plus à vous inscrire dès maintenant sur Job77.fr !

Plus d'informations dans le dossier complet « Soutenir le retour à l'emploi » du Seine & Marne magazine, en version papier ou en ligne.

► Guide du bénéficiaire du RSA

Le Revenu de solidarité active (RSA) est un revenu minimum ainsi qu'un dispositif d'accompagnement pour les personnes qui sont sans activité (ou à faibles ressources).

Financé par le Département, il est versé sur votre compte bancaire par la Caisse des Allocations Familiales ou la Mutualité Sociale Agricole après accord d'ouverture des droits par le Conseil départemental.

En tant que bénéficiaire du RSA, ce guide vous donne des informations utiles sur vos droits et vos devoirs ainsi que sur l'offre d'insertion que vous propose le département.



► Médailles d'honneur du travail

Les demandes de médailles d'honneur du travail sont désormais effectuées par l'employeur par voie dématérialisée au pôle départemental décorations rattaché à la préfecture. Toute demande effectuée par une autre personne que l'employeur et par courrier postal sera désormais irrecevable et ne sera pas traitée.

Si vous rencontrez des difficultés n'hésitez pas à contacter le CCAS par téléphone au **01 64 03 89 46** ou par email à ccas@ville-mouroux.fr



CABINET MÉDICAL

Le Docteur Nazim Tiberguent a pris ses fonctions le 12 avril dernier au sein du cabinet médical de Mouroux situé allée Jean-Marc Fresc (en face de l'école du Moulin).

La prise de rendez-vous s'effectue :

- Par téléphone au 01 64 20 31 74
du lundi au vendredi de 8h30 à 13h
et de 14h à 18h et le samedi matin de 9h à 13h.

- Sur le site Doctolib :

<https://www.doctolib.fr/medecin-generaliste/mouroux/nazim-tiberguent>

Le centre de vaccination

le plus proche est situé à Coulommiers

La sucrerie

77 rue du Général Leclerc
77120 Coulommiers.

Le secrétariat est ouvert
du lundi au vendredi de 14h à 17h.

01 64 75 39 27

ou inscription sur [doctolib.fr](https://www.doctolib.fr)

Un centre de dépistage pour la Covid-19

est en place dans la

Salle de l'Agora

Allée Jean-Marc Fresc
Mouroux

Ces tests vous sont proposés
par la pharmacie de Mouroux.

Rendez-vous obligatoire au

01 64 03 27 21



Finances

Audit financier de la ville de Mouroux

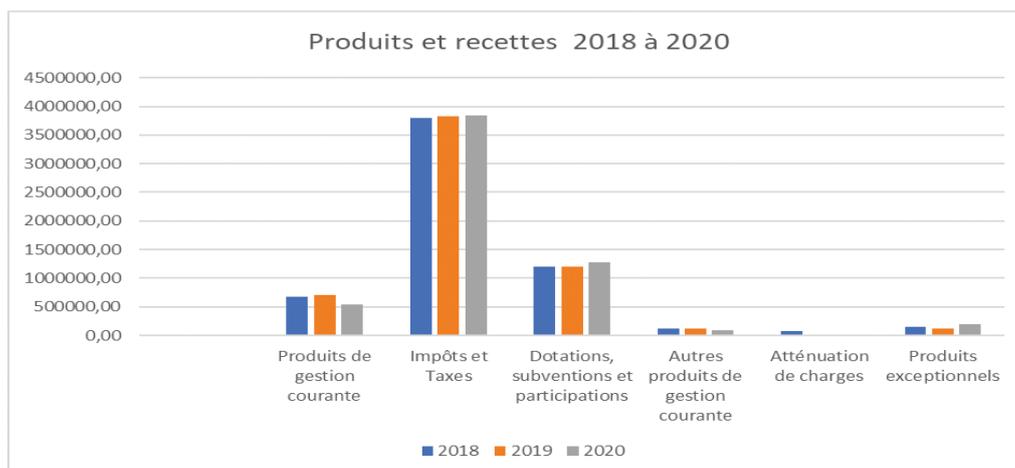
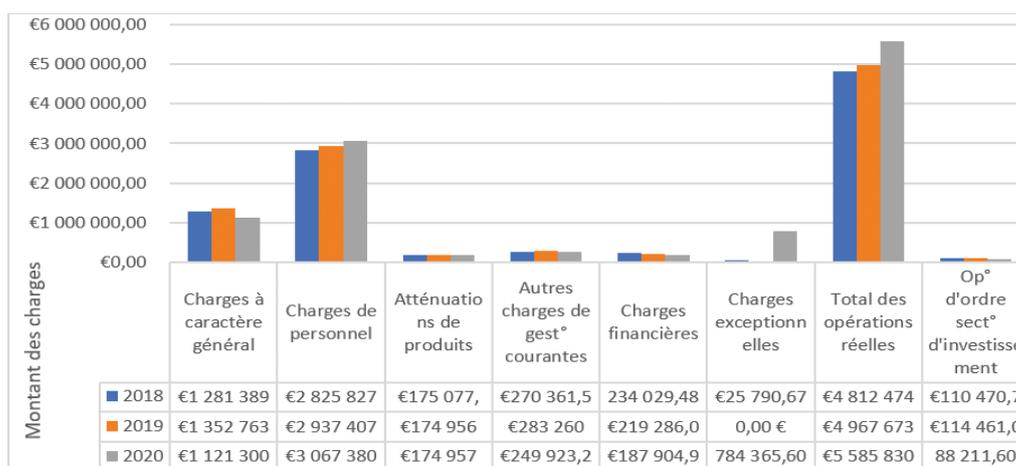
Comme nous l'avons promis dans notre programme, nous avons réalisé un audit financier de la ville de Mouroux. L'évolution des résultats globaux de l'année 2020 est marquée par :

► En fonctionnement :

- Les dépenses propres à l'exercice 2020 se sont élevées à 5 687 888,42 € et les recettes à 5 944 630,23 €, soit un résultat de 256 741,81 € et avec l'excédent antérieur reporté de 2 224 385,65 € incluant l'intégration des résultats du budget de l'assainissement soit un excédent global cumulé fin 2020 de 2 481 127,46 €.

► En investissement :

- Les dépenses propres à l'exercice se sont élevées à 4 644 417,63 € et les recettes à 1 720 944,17 €, soit un solde négatif, avant reprise des résultats antérieurs en dépenses, de 2 923 473,46 €. Ces dépenses se sont élevées à 5 674 042,75 € (contre 5 131 806,85 € en 2019).
- La principale différence concerne les charges exceptionnelles liées à la reprise des résultats du budget assainissement dans le budget principal. Cette différence s'applique dans le cadre de la reprise de la compétence assainissement par la Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie. Ces résultats font l'objet d'un transfert vers le budget intercommunal et constituent des opérations réelles de décaissement.
- Hors charges de personnel, les autres chapitres de dépenses ont baissé en 2020 par rapport à 2019 compte tenu de la crise sanitaire et des périodes de confinement qui ont limité les dépenses dans certains secteurs.
- Les charges de personnel (chapitre 012) ont augmenté de 129 973,36 €.
- Les charges financières d'un montant de 209 229,79 € ont diminué de 12 136,37 € par rapport à 2019. En 2021, le total des intérêts s'élèvera à 198 926,92 € contre 209 229,79 € en 2020 soit une différence de 10 302,87 €.



- En investissement, les dépenses propres à l'exercice se sont élevées à 4 644 417,63 € et les recettes à 1 720 944,17 € soit un solde négatif, avant reprise des résultats antérieurs en dépenses, de 2 923 473,46 €.
- Le remboursement de la dette en capital s'est élevé à 275 681,47 €.

Vie municipale

- Le montant des dépenses d'investissement réelles réalisé pour les diverses acquisitions, les équipements et travaux s'est élevé à somme de 2 728 716,70 € et réparti essentiellement (nous présentons les plus importantes) comme suit :

- 116 867,46 € de frais d'études pour les différentes opérations d'investissement engagées par la commune (ex : salle polyvalente sportive etc...),
- 69 512,58 € d'immobilisations corporelles détaillées dans le document comptable joint en annexe (compte administratif provisoire 2020. p.17),
- 1 745 361,76 € de travaux de construction (école rue de la Mardotte ...),
- 783 276,87 € portant sur les autres travaux (enfouissement des réseaux de la RD934, solde des travaux de vidéo protection...)

Avec la reprise des résultats antérieurs incluant également la reprise des résultats d'assainissement (1 845 783,01€), le solde d'exécution global s'élève à - 1 077 690,45 €.

Le solde des restes à réaliser s'élève à - 2 532 050,16 €. Ce sont toutes les opérations engagées en 2020 qui doivent être honorées en 2021.

Le résultat prévisionnel cumulé global après reprise des résultats antérieurs et compte tenu des restes à réaliser sera de - 1 128 613,15 €.

Cela ne nous permet pas d'auto-financer les opérations engagées, ni à venir par une épargne brute nécessaire à toute commune.

Les besoins d'investissements liés à l'engagement dans des travaux structurants (école rue de la Mardotte et la future salle polyvalente) faite par l'équipe sortante de Mme Tournoux sont trop importants. Cela va augmenter le taux d'endettement de la commune.

En effet, le capital restant dû s'est élevé au 1^{er} janvier 2021 à 4 844 K€ (contre 5 120 K€ au 1er janvier 2020).

Commune de MOUROUX						
Soldé	N°	Objet	Capital initial	2018	2019	2020
<input type="checkbox"/>	E1	8544351-ACQUISITION 146	300 000,00	60 000,00	30 000,00	
<input type="checkbox"/>	E4	97085167701	800 000,00	70 214,70		
<input type="checkbox"/>	E5	102211017/SF27421 -REFE	58 900,00	3 926,62		
<input type="checkbox"/>	E7	MON251531-FINANCEMENT	800 000,00	257 860,56	206 288,44	154 716,32
<input type="checkbox"/>	E9	PRET 8599674	680 000,00	152 999,69	84 999,65	16 999,61
<input type="checkbox"/>	E11	175532501C1 TVX INFRAS	800 000,00	119 999,97	66 666,65	13 333,33
<input type="checkbox"/>	E13	348333/1	2 000 000,00	1 793 234,08	1 752 233,55	1 709 255,37
<input type="checkbox"/>	E14	348333/2	500 000,00	450 796,49	440 666,36	430 047,61
<input type="checkbox"/>	E17	TRAVAUX ECOLE MATERN	1 500 000,00	1 283 898,38	1 233 050,94	1 182 203,50
<input type="checkbox"/>	E19	PREFINANCEMENT FCTVA	139 454,00	69 727,00		
<input type="checkbox"/>	E20	REFINANCEMENT PRETS 8	1 938 248,98	1 780 335,19	1 698 133,53	1 613 689,86
Total du Budget Commune de			9 516 602,98	6 042 992,68	5 512 039,12	5 120 245,60

L'encours total de la dette au 1er janvier 2021 est passé à 862,78 €/habitant (pop : 5615) contre 935€/habitant (pop : 5549) au 1^{er} janvier 2020, en sachant que nous n'avons pas encore matérialisé un emprunt lié à deux grandes opérations engagées en 2019 et début 2020.

Analyse de l'encours

Documents comptables

	2015	2016	2017	2018	2019	Références*
	CG	CG	CA	CG	CG	2019
Encours total de dette au 31/12						
en K€	6 904	6 590	5 973	5 512	5 120	-
en €/hab.	1 320	1 247	1 130	1 007	923	842
dont encours de dette pour METP et PPP						
en K€	0	0	0	0	0	-
en % de l'encours total de dette	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.6
Encours total / Epargne brute (en années)	5.0	4.6	4.5	4.5	5.0	4.3
Encours hors PPP / Epargne brute (en années)	5.0	4.6	4.5	4.5	5.0	4.3
Encours total / RRF (en %)	117.7	109.2	100.4	91.5	85.5	71.2
Encours total / Impôts locaux	2.7	2.6	3.0	2.7	2.5	1.6
Encours total / Potentiel fiscal brut (en %)	291.7	272.9	216.5	199.7	179.9	82.2

Si l'on fait le calcul du reste à financer des opérations engagées par l'équipe précédente (2 350 291€), c'est à dire le coût moins les subventions obtenues, nous aurons un endettement par tête qui va bondir de 426€ de plus, soit à 1 279 €, soit le niveau d'endettement de 2016, et ceci sans prendre en compte tous les autres besoins croissants de notre commune.

▶ Associations, jeunesse, agenda

Vie municipale

▶ Café culturel « C'est déjà ça »

Dès que le contexte sanitaire le permettra, le Café Associatif « C'est déjà ça » ouvrira ses portes, allée Jean-Marc Fresc, dans l'ancienne salle des associations.

L'équipe se prépare pour vous accueillir dans les meilleures conditions, dans des locaux repeints et entièrement réaménagés.

Le café culturel proposera une vingtaine d'animations, services et manifestations publiques, notamment des conférences-débats, des expositions, des ateliers, des concerts...

Le café culturel « C'est déjà ça » est un lieu d'échanges et de rencontres. C'est aussi un acteur du commerce équitable et le premier café culturel de la fédération Artisans du Monde en France.

La structure est missionnée par la CAF de Seine-et-Marne pour contribuer à la vitalité sociale, l'épanouissement culturel et la reconstruction écologique.

Si les conditions sanitaires nous le permettent, une conférence-débat sur l'urgence écologique aura lieu le samedi 26 juin 2021, salle de l'Argenterie, avec Monsieur Dominique BOURG, ancien Président de la fondation Nicolas HULOT.

Le café culturel est une association.



Une adhésion annuelle vous sera demandée lors de votre première visite :

- Adhésion classique 2021 : 7€
- Adhésion étudiant 2021 : 5€
- Adhésion soutien 2021 : 12€

Vous pourrez ensuite avoir accès à toutes les activités et partager un moment de convivialité. Vous pourrez consommer des produits exclusivement issus de l'agriculture locale, biologique et du commerce équitable (thé, café, infusion et jus de fruits).

Les jours et horaires d'ouverture seront fixés prochainement

Vous pouvez retrouver plus d'informations sur le site de l'association : www.cestdejaca.fr

▶ Custom calimero

L'association Custom Calimero est un club de moto qui accepte toutes les cylindrées.

Nous organisons des balades, brocantes, concentration...

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous envoyer un email sur custom-calimero@gmx.fr ou joindre le Président du club au 06 13 72 38 48.

▶ Entente Cynophile de Mouroux

L'activité principale du club est l'éducation canine que nous considérons comme indispensable pour tous nos amis les chiens, quelque soit leur taille ou leur race.



Un chien bien éduqué n'est que bonheur et joie au sein de sa famille qui peut le promener et l'emmener partout.

Nous proposons également deux disciplines sportives qui peuvent être pratiquées en concours :

- L'Obéissance,
- Le Ring (comportant du mordant) réservé aux races habilitées et autorisées.

Le Club se situe dans l'enceinte du Complexe Sportif en accès direct par son entrée avenue de la Libération, et fonctionne chaque semaine, le samedi après-midi à partir de 14h30 et le dimanche matin à partir 9h30.

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements sur place ou sur le site du club :

<http://ententecynophilemouroux.fr>

Le Président de l'E.C.M
Michel PONSSOT

▶ AMAP – fraise et ciboulette

Recevez tous les 8 à 15 jours vos produits frais, locaux et bio : légumes, fruits, pain, produits laitiers, oeufs, miel, farines, poulets, veau et bientôt agneau...



Adhérer à une AMAP est un engagement fort qui lie les consommateurs avec un ou des producteurs.

Vous payez à l'avance un panier de légumes ou d'autres produits, pour une période déterminée, de 3 mois à 1 an, à un prix équitable pour les deux parties.

Ce système soutient les producteurs locaux, en leur offrant une garantie de revenu.

Venez nous voir lors de notre livraison hebdomadaire, le vendredi, à la salle Agora de 18h à 20h (avec le couvre-feu, c'est de 16h à 18h30).

Nos coordonnées :

fraiseetciboulette@laposte.net
ou Catherine au 06 87 25 31 60.

Vie municipale

► Jardins familiaux

La saison 2021 est ouverte !

Vous souhaitez semer, planter, cultiver et récolter vos légumes ? tout cela en culture biologique.

Des parcelles de 100m² sont disponibles.

La cotisation annuelle est de 45 euros pour les mourousiens. Pour les habitants des communes extérieures le tarif est de 45 euros + 35 euros la première année pour les droits d'adhésion.

L'association possède du matériel de base pour vous aider à cultiver votre jardin. Pour plus de renseignements, merci de contacter Aurélien au 06 63 44 99 36.



► Comité de jumelage

Le "Comité de jumelage et d'échanges internationaux de Mouroux" a été créé en 2016 pour soutenir l'ensemble des activités dans le cadre d'une coopération entre la commune de Mouroux et la commune jumelle de Zakrzewo en Pologne.

L'histoire de notre partenariat remonte aux années 90. Cependant, ce n'est qu'en 2016 qu'un accord officiel de coopération a été signé. Le partenariat entre les communes est basé sur les échanges culturels, sportifs et sociaux. Grâce à cette coopération, nous avons l'opportunité d'échanger des expériences et de connaître d'autres cultures et coutumes.

Pour suivre les événements, visitez notre page Facebook <https://www.facebook.com/Jumelage-Mouroux-Zakrzewo> Notre page Facebook est également accessible via le site officiel de Mouroux et ses hameaux, sous la rubrique vivante / jumelage : <https://www.ville-mouroux.fr/vivante/jumelage/>

Adresse e-mail : cje.mouroux@gmail.com

Cordialement

Le Comité de jumelage



► Maison des jeunes

La Maison des Jeunes a réouvert ses portes pour les vacances de février. Malgré une communication tardive, nos collégiens ont répondu présent.

Sur les 10 après-midis des vacances, ils ont été entre 8 et 22 jeunes à participer aux activités gratuites :

- Atelier cuisine
- Jeux extérieurs (basket, football,...)
- Bricolage (construction de bancs avec des palettes)
- Nouvelle décoration et agencement de la MDJ
- Jeux de société

Pour répondre à cet enthousiasme de nos jeunes, la MDJ est donc ouverte tous les mercredis de 13h30 à 17h30 et également pendant les prochaines vacances scolaires.

Comme tous les collégiens mourousiens peuvent avoir accès à la MDJ, alors, n'hésite pas à venir avec tes copains, l'accès est gratuit et libre (pas d'obligation de rester l'après-midi entière).



► Le Club du Temps libre

Le Club du Temps libre reprendra ses activités dès la levée des restrictions sanitaires imposées par le Gouvernement.

Par ailleurs le Conseil d'Administration a décidé que le montant de la cotisation pour l'année 2021 serait de 5 euros pour tous les adhérents ayant pris leur cotisation en 2020.

À très bientôt

Le Club du temps Libre

► Agenda

Samedi 8 mai

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Vendredi 18 juin

L'Appel du 18 Juin 1940 du Général de Gaulle

Mardi 13 juillet

Resto/Concert sur la Place de la Mairie

Retraite aux flambeaux

Feu d'artifice

Samedi 14 août

Cinéma en plein air au complexe sportif

21h30 - Projection d'un film

Tarif : adultes 3 €, -12 ans : 1,5 €

Samedi 4 septembre

Forum des associations

Complexe sportif



Ces manifestations seront organisées si les conditions sanitaires nous le permettent.





▶ État Civil

▶ NAISSANCES

DELANCHY Anita02/11/2020
DE PABLO Noémie .. 07/11/2020
VASSEL Tiago04/12/2020

GUINDEIRA Johan ...09/12/2020
DELTOUR Osiris.....12/01/2021
HENNACHE Sören...05/02/2021

▶ DÉCÈS

MOREL Augustin 17/10/2020
HAYE Lucienne27/10/2020
LENÉE Hubert29/10/2020
CARREIRA VIEIRA Antonio 04/11/2020
DUNAN Eveline09/11/2020
MARGARIDO Laurent.....20/11/2020
FEQUIERE Alex03/12/2020
PERSON Jacqueline05/12/2020
PASDELOU Raymond06/12/2020
DOUTEAUX Daniel06/12/2020
BOCQUILLON Marcelle.....22/12/2020
HENRY Denise16/01/2021
FAHY Claude23/01/2021
LE GALL Martine30/01/2021
CLAEYS Stéphane30/01/2021

▶ MARIAGES

BAPTÉ Jean-Marc / LAFLEUR Emilie12/12/2020
MAROLLE Serge / VOYARD Annie11/01/2021
SOULLIÉ Xavier / GURAJ Anna16/01/2021
GOI Eric / DELAVAL Sandrine06/02/2021

▶ CIMETIÈRE

Le cimetière est ouvert de 8h à 20h
du 15 mars au 14 octobre et de 8h à 17h30
du 15 octobre au 14 mars.

▶ Tarifs des concessions du cimetière communal à compter du 1^{er} janvier 2021

Achat et renouvellement de concessions :

- 15 ans : 200€
- 30 ans : 315€
- 50 ans : 630€

Achat d'une case de columbarium :

- 15 ans : 522€
- 30 ans : 843€

Renouvellement d'une case de columbarium :

- 15 ans : 300€
- 30 ans : 800€

▶ Les élections

Les élections RÉGIONALES et DÉPARTEMENTALES auront lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

Si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 14 mai inclus.

Si vous avez 18 ans avant les élections et que vous avez été recensé(e) à la Mairie de Mouroux, votre inscription sur les listes électorales est automatique.

VOTE PAR PROCURATION :

2 choix possibles :

- Dès maintenant, vous pouvez vous rendre au commissariat ou à la gendarmerie muni de votre pièce d'identité et du formulaire suivant complété (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675>).

- Depuis le 6 avril, vous pouvez établir une demande de procuration via le site maprocuration.gouv.fr depuis un ordinateur ou un smartphone. Vous recevrez un numéro de dossier à présenter, avec votre pièce d'identité, au commissariat ou à la gendarmerie pour vérifier votre identité. Votre demande sera immédiatement transmise, de façon dématérialisée à votre commune d'inscription.

 **MOT DE L'OPPOSITION**

Chères Mourousiennes, chers Mourousiens,

Après le projet d'extension de la mairie contre lequel nous avons lancé une pétition qui a recueilli plus de 1000 signatures (ce dont nous vous remercions) et qui a fait l'objet d'un courrier à la Préfecture pour les alerter sur la non adhésion des Mourousiens à ce projet, nous avons dû nous élever contre l'augmentation de la part communale des impôts fonciers, décision contraire à la situation économique actuelle liée à la crise sanitaire et à ce qui se fait dans les communes voisines et qui n'est justifiée que par un besoin d'argent pour financer des projets dont le bien-fondé est critiquable. Concernant le projet d'extension de la mairie, nous n'avons jamais remis en cause la nécessité de faire des aménagements pour permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, c'est la construction d'un bâtiment sur la place de la mairie qui est inacceptable. Le prochain projet pour lequel nous serons particulièrement vigilants est la construction de deux passerelles pour piétons en doublement des ponts sur la route qui va de la mairie à la gare, leur taille nous semblant démesurée et le tracé de circulation inadapté voire dangereux.

Nous ne manquerons pas de vous informer des suites de ces projets via notre page Facebook « Mouroux un avenir ensemble »

Sylvie Tournoux, Philippe Loyal, Marilyn Schmitt, Gilles Seaux, Danielle Lambert, Xavier Soullié

 **LA RÉPONSE**

« La critique est aisée, mais l'art est difficile ! »

Je profite de ce droit de réponse afin de corriger certaines affirmations que je trouve quelque peu déplacées. L'équipe municipale que je représente a pris ses fonctions au mois de mai 2020 et en quelques mois, nous avons pris connaissance de la situation financière délicate de notre commune avec des projets engagés coûteux, jugés sûrement nécessaires par l'ancienne équipe municipale (école rue de la Mardotte, dans un secteur résidentiel inadapté au stationnement des véhicules et à l'afflux de circulation, salle polyvalente sportive à proximité du gymnase sans réflexion sur l'accueil du public, différents travaux d'assainissement sans prise en compte de la réfection des voiries ...).

Ces choix d'investissements que nous allons devoir mener à terme ne doivent pas constituer des freins dans l'évolution de notre commune dont la population ne cesse de croître. Aussi, nous devons prévoir de nouveaux équipements adaptés à ces nouveaux besoins.

Les projets engagés comme l'accessibilité de la mairie ou l'aménagement des passerelles avenue de la Gare sont à ce jour au stade des études et rien n'est encore abouti.

Sur l'évolution du taux communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties, celle-ci a été rendue nécessaire compte tenu de la disparition pour les communes du produit de la taxe d'habitation.

Nous avons donc choisi d'anticiper cette disparition en révisant le taux de cette taxe foncière afin de pouvoir mener à terme les investissements engagés par l'ancienne équipe mais également pour pouvoir maîtriser l'endettement de la commune.

Il convient de rappeler qu'aucune augmentation des taux n'a été réalisée depuis plus de 20 ans.

Aussi, il convient de rester réaliste !

On ne peut vivre au-dessus de ses moyens sans à un moment donné revoir les taux de la fiscalité.

Michel Saint-Martin

EXPAIR CLIM

Installation, Entretien,
Dépannage des PAC
AIR/AIR et AIR/EAU

- Pompes à chaleur
- Climatisation réversible
- Station technique Zodiac pour les PAC/Piscine
- Déshumidificateurs
- Tertiaire



Garantie
jusqu'à
5 ANS



la Mouroux
DEPUIS
2007

01 64 04 05 11

www.expairclim.com
expairclim@orange.fr

M. LANCEZEUX John

Couverture / Étanchéité / Démoussage / Peinture

Couverture - Traitement de charpente
Isolation - Pose de gouttières ALU / PVC - Hydrofuge
Étanchéité - Démoussage de toiture

Mise en peinture des tuiles

Béton • Terre cuite • Ardoise • Fibrociment



219, rue Jean Monnet - 77120 MOUROUX
T. 01 64 03 52 28 - 06 60 25 03 28



COURS D'ANGLAIS



Apprenez l'anglais à tout âge
grâce à nos méthodes basées sur l'oral

- ▶ Coaching individuel ou cours collectifs de 7 à 77 ans
- ▶ Formation en entreprise
- ▶ Stages linguistiques avec hébergements
- ▶ Soutien brevet et Bac
- ▶ Formation à distance
- ▶ Formation avec prise en charge CPF



06 16 54 13 00

CHELLES • LAGNY • COULOMMIERS



www.jacknjill.fr
hello@jacknjill.fr

You Tube



Jack-n-Jill
English, the key to your future!